



## Changement domicile et allocation logement

Par **akarnaj**, le **03/08/2015** à **19:08**

Bonjour

je ne sais pas si je suis dans la bonne rubrique, ma demande concerne mon futur déménagement le 25 août, je dois donc quitter mon logement actuel le 24 août. Suite à de mauvaises informations de la part de 2 techniciens CAF, j'ai déposé mon préavis en cours de mois et non pas à la fin de celui-ci; les techniciens CAF m'ayant affirmé que même si je déménageais en cours de mois, mon propriétaire bénéficierait de l'allocation logement pour le mois entier (et non pas au prorata), ce qui n'était pas un problème en soi vu que je n'avais qu'à compléter le loyer. À ma grande surprise j'apprends qu'en fait on me supprime le mois d'ALF pour le mois d'août car je ne reste pas le mois entier. À quel recours ai-je droit? étant donné que je n'ai pas de preuves des fausses informations que l'on m'a donné si ce n'est oralement